



Briefing politique de Bruxelles n°39

Systèmes alimentaires mondiaux et impact local : le rôle de l'agro-business et des partenariats dans la transformation de l'agriculture en Afrique

25 novembre 2014, Bruxelles

Organisé par le CTA en collaboration avec le Secrétariat ACP, la Commission européenne (DG DEVCO/DG AGRI), Concord, CUA/PDDAA, BMZ/GIZ

<http://brusselsbriefings.net>

1. Contexte

L'année 2014 a été déclarée année de l'agriculture et de la sécurité alimentaire en Afrique. Les dirigeants du continent ont réitéré leur engagement de transformer l'agriculture en un moteur de création d'emplois, d'amélioration des revenus et d'accès à une alimentation nutritive. Les chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine se sont réunis lors de la 23^e session ordinaire de l'Assemblée de l'UA qui s'est tenue les 26 et 27 juin 2014 à Malabo en Guinée équatoriale, sur le thème de l'année de l'agriculture et de la sécurité alimentaire en Afrique : « *Transformer l'agriculture en Afrique pour une prospérité partagée et de meilleures conditions de vie, grâce à l'exploitation des opportunités de croissance inclusive et de développement durable, marquant également le dixième anniversaire de l'adoption du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA)* ». La **Déclaration de Malabo**¹ souligne l'**engagement à renforcer le financement des investissements** publics et privés dans l'agriculture et à créer un environnement politique et institutionnel, ainsi que des systèmes d'appui appropriés ou améliorer ceux qui existent, pour **promouvoir l'investissement privé dans l'agriculture, l'agro-business et l'agro-industrie**, en accordant la priorité aux investissements locaux

2. La transformation agricole de l'Afrique par le biais de modèles commerciaux innovants

L'Afrique doit transformer son secteur agricole et agro-industriel pour assurer sa sécurité alimentaire. Par conséquent, l'agro-industrie occupe une place de choix pour stimuler le développement économique futur de l'Afrique.

La transformation du secteur agro-industriel africain représente un défi lié au développement car elle nécessite l'implication des petits agriculteurs et des exploitants familiaux qui constituent les principaux investisseurs privés dans l'agriculture africaine.

Le processus du PDDAA lancé par le NPDA et l'Union africaine crée un cadre pour la coordination des stratégies et des instruments dans le secteur agricole. La **production nationale et le marketing** d'une part, et le **développement des capacités liées au commerce** d'autre part, constituent des éléments clés du troisième pilier du PDDAA.

La promotion de **modèles commerciaux innovants** en Afrique ouvre de nouveaux débouchés et favorise l'efficacité et le développement économique national. Cependant, seul un petit nombre d'entreprises agro-industrielles poursuivent l'objectif d'une agriculture durable en vue d'améliorer la production alimentaire et le commerce au niveau local et régional. Il convient d'effectuer une analyse plus approfondie sur le terrain des réussites de ces entreprises et de leur mode de promotion à travers de nouveaux partenariats transformatifs.

Le potentiel que représente la **coopération commerciale entre l'Afrique et l'UE** pour le développement d'entreprises agro-industrielles en Afrique et pour le commerce régional n'est pas encore pleinement exploité.² L'engagement résolu de l'UE de renforcer son soutien³ au

¹ Les actions comprennent notamment : l'élaboration par la Commission de l'UA et par l'Agence de planification et de coordination du NPDA (Agence du NPDA) d'une stratégie de mise en œuvre et d'une feuille de route visant d'une part, à faciliter la traduction de la vision et des objectifs 2025 du Programme de croissance et de transformation accélérées de l'agriculture en Afrique en résultats concrets et en impacts réels, et d'autre part, de faciliter leur présentation, pour examen, à la session ordinaire du Conseil exécutif de janvier 2015 ; la favorisation par la Commission de l'UA et les CER de l'intégration économique, en vue de stimuler le commerce intra-africain des produits alimentaires et agricoles.

² Ce potentiel a été reconnu lors du Forum des affaires UE-Afrique qui s'est tenu en avril 2014 à Bruxelles.

³ Voir la communication de l'UE : « A Stronger Role of the Private Sector in Achieving Inclusive and Sustainable Growth in Developing Countries » (L'UE renforce le rôle du secteur privé dans la mise en place d'une croissance

développement du secteur privé local des pays partenaires, par l'intermédiaire de mécanismes régionaux de cofinancement et par l'octroi de subventions et de garanties visant à faciliter l'accès des microentreprises et des petites et moyennes entreprises au financement, offre la possibilité d'établir des partenariats stratégiques. La BEI sera également amenée à jouer un rôle important dans ce domaine.

Il est nécessaire d'**accroître l'investissement d'impact** réalisé dans les entreprises, les organismes et les fonds, en vue de produire un impact social et environnemental mesurable, en plus d'un rendement financier. Cet investissement a pour objectif d'améliorer les moyens de subsistance des petits agriculteurs et de stimuler l'agro-industrie locale et le commerce local/régional.

3. L'importance du rôle des partenariats transformatifs

Une **approche différenciée en matière de partenariats** est essentielle à la stimulation du développement agricole en Afrique. Cette approche devrait mettre l'accent sur le développement des secteurs privés concurrentiels locaux, par le biais, notamment, du renforcement des capacités institutionnelles et commerciales locales, de la stimulation des PME et des coopératives, du soutien aux réformes et à l'application de cadres législatifs et réglementaires, de la facilitation de l'accès aux services financiers et commerciaux et à la promotion de l'agriculture, de l'industrie et des politiques d'innovation. Pour ce faire, des partenariats public-privé (PPP) qui mettent en œuvre des approches sectorielles et stratégiques et rassemble plusieurs partenaires sont nécessaires. En outre, les enseignements tirés des meilleures pratiques devraient être examinés et partagés.

4. Objectif

L'objectif de ce briefing est d'étudier les stratégies et les approches permettant d'exploiter le potentiel offert par les partenariats de développement avec le secteur privé, en vue de favoriser le développement du marché et la productivité dans les pays partenaires.

5. Conclusions du briefing

- Ce briefing devrait permettre **une meilleure compréhension des besoins et des contraintes du secteur agricole local** et le potentiel du secteur privé mondial, européen et africain pour renforcer le secteur agroalimentaire en Afrique, en vue de reproduire ou de généraliser les succès obtenus dans différentes parties du continent.
- La réunion permettra également d'informer les principales parties prenantes de l'existence de **cadres favorisant un dialogue structuré et des actions conjointes** avec le secteur privé et de **renforcer les liens entre le secteur privé et la coopération au développement**, notamment dans le contexte des processus du G7/G20.
- Au niveau européen, la réunion contribuerait à l'élaboration d'un **cadre de dialogue et d'action conjointe efficace avec le secteur privé** qui se fonderait, dans la mesure du possible, sur les initiatives existantes, afin de renforcer la coordination entre les différents programmes et plates-formes européens en tenant compte des conclusions du 4^e Sommet UE-Afrique.

6. Groupe cible

Environ 120 décideurs ACP-UE, groupes issus de la société civile, réseaux de recherche, acteurs de terrain dans le domaine du développement et organisations internationales basées à Bruxelles.

7. Résultats

Les informations et les commentaires apportés avant, pendant et après les réunions seront publiés sur le site des briefings : <http://brusselsbriefings.net>

Un rapport succinct et un document de fond en format imprimé et électronique seront publiés peu après la réunion.